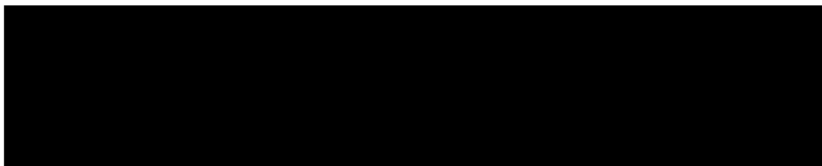


PAR COURRIEL

Québec, le 3 mars 2026



Numéro de dossier : 2602037-482

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 26 février 2026 visant à obtenir copie d'un document qui nous permettrait de connaître en détail l'attribution de l'aide financière accordée aux organismes de regroupement dans le cadre du programme Aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement (PAFOR) pour l'année financière 2025-2026.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.